

REDACTION-ADMINISTRATION

PUBLICITÉ

RUE MAARAD

BEYROUTH

Toutes communications

devront être adressées à

JOSEPH ADJEMIAN

PROPRIÉTAIRE & DIRECTEUR

ANDRÉ REYNAMIER

REDACTEUR EN CHEF

LIPANAN

LE LIBAN

ABONNEMENT ANNUEL

SYRIE ET LIBAN 300

FRANCE ET COLONIES 400

ETRANGER 450

Pour la Publicité

s'adresser au Bureau

du Journal

A NOS LECTEURS

Notre Journal est un organe qui s'adresse à tous les publics et où nos nombreux lecteurs des colonies arméniennes disséminées dans plusieurs pays trouveront un porte-voix de leurs idées et de leurs aspirations.

La langue française étant internationale et connue de tout le monde, comment le mieux au but que nous nous proposons, qui est de faire entendre la voix du peuple travailleur.

Pas d'intrigues, pas de partis, notre Journal publiera toutes les nouvelles, qui intéresseront ses lecteurs.

Tout peuple qui a soif de civilisation et de progrès doit avoir un organe pour le mettre au courant de tout ce qui peut l'intéresser et lui être utile.

Comme le dit si bien d'Orient: Les arméniens eux-mêmes sont une nation, on ne peut pas espérer supprimer ses écoles, ses associations, sa presse.

Notre Organe servira de trait d'union entre eux et les autres Libanais et Syriens, pour former une entente durable qui ne peut qu'aider à la prospérité du pays.

Nous invitons nos lecteurs à collaborer avec nous, et à nous envoyer toutes communications susceptibles de plaire ou d'instruire.

Nous de notre côté nous nous sommes engagés de collaborateurs sérieux pour donner satisfaction à nos lecteurs, qui augmentent de jour en jour.

Nous publions aujourd'hui un article sur la nouvelle firme de Cinéma créée à Beyrouth. Il sera suivi d'autres articles sur le même sujet ainsi que sur l'art de l'édification et de la décoration, qui est devenu un élément essentiel du Cinéma parlant.

Voilà un nouveau débouché qui s'ouvre à l'activité devant les tous Libanais, qui ont toutes les qualités requises pour cet art devenu célèbre dans le monde entier.

C'est aux capitalistes, encourager les hommes de bonne volonté et appuyer ce mouvement artistique qui ne peut que donner d'excellents résultats, tant au point de vue moral que pécuniaire.

LES PRIX DE L'ELECTRICITE

La semaine passée, un grand air, prochain, et ne trahira pas le mouvement avait lieu au bureau en bureau, jusqu'à la des réunions, des discussions, de consommation des siècles, qu'on s'agissait-il ?

Notre petit doigt nous a appris, pour l'éclairage, indique qu'il s'agissait d'étudier les propositions, par la Compagnie des Tramways de Beyrouth, il y a quatre mois.

La dite Compagnie avait dressé une lettre au gouvernement Libanais, par l'entremise du Haut-Commissariat, lui apprenant que le était prête à dominer les prix d'électricité, de 15 à 13 R. S. le kilowatt, et cela à partir de la signature d'une convention nouvelle avec l'administration compétente.

Elle proposait également une innovation pour la force électrique, employée pour le repassage, la cuisine etc, dont la consommation, aux dires de la compagnie, égale celle de la lumière, des compteurs spéciaux seraient posés à cet usage au prix de 5 R. S. le kilowatt à condition que la force électrique, soit employée le jour seulement, comme ça se fait en Europe, pour éviter les grandes facilités à commettre.

Mais la proposition devait donner d'un profond, ommeil, pour faire plaisir à Mr le Directeur de la Cie d'Electricité de Damas.

En effet ce dernier, à eu peur, que la baisse proposée, à Beyrouth, ne l'oblige également à diminuer les prix d'électricité à Damas, ce qui prétendait-il, ne lui était pas possible.

Enfin les pourparlers sont repris, espérons qu'ils aboutiront à un résultat pratique, dans un avenir.

Quant à la nouvelle proposition concernant la force électrique pour le repassage et la cuisine, outre qu'elle nécessite les frais de pose et de location de compteurs spéciaux, elle n'intéresse que les riches.

En effet les bourgeois repassent au charbon font leur cuisine au gaz, et n'emploient même pas les ventilateurs.

Ce qui pèse lourdement sur le budget du citoyen modeste, c'est l'usage des tramways, dont il ne peut se dispenser pour faire ses courses et se rendre à son travail.

Prenons l'exemple de deux amis qui habitent l'un sur la route du fleuve, et l'autre sur la route du phare.

Pour se rendre visite, chacun d'eux pour arriver à destination, doit prendre deux tramways, et payer en 1re classe 20 R. S. aller retour; s'il est accompagné de sa femme, c'est 40 P. S. que lui coûte la visite, et s'il a des enfants, alors il doit renoncer au train et se voir obligé de prendre une auto.

La compagnie sans même baisser ses prix sur les parcours, pourrait ménager d'avantages ses clients, et éviter le danger d'être concurrencée par les autos, et cela par un moyen bien simple qui est employé dans toutes les villes d'Europe, en créant des lignes mixtes.

Avec de la bonne volonté, on peut toujours donner satisfaction à ceux qui ont raison.

Nous espérons que la Cie ne refusera pas d'améliorer ses rapports avec ses clients en leur faisant plaisir que cela puisse nuire à ses intérêts.

CHRONIQUE EGYPTIENNE

LE RÔLE DE CET ORGANE-LES ARMÉNIENS CATHOLIQUES DU CAIRE

CALME, D'UN LAC SANS LE MOUVEMENT ET LE CLAPOTIS DES

VAGUES-NECESSITÉ DE CONSTITUER UNE ASSOCIATION DES

INTELLECTUELS CATHOLIQUES ARMÉNIENS DU CAIRE-LABOREMUS

Voici la palpitante lettre que nous avons annoncée la dernière fois et qui nous est adressée par M. P. Kaledjian, notre excellent ami, un membre de notre communauté du Caire, fort connu et estimé par sa sagesse nestorienne, son caractère pondéré et calme et son patriotisme à toute épreuve.

Mon bien cher ami et compatriote, Avec ces grandes qualités de franchise et de psychologie dont vous nous donnez la preuve dans chacune de vos chroniques, vous admettez fort, j'en suis certain, que par le temps qui court, où la débâche du papier joue un grand rôle et que des avalanches de publications de toutes sortes s'abattent quotidiennement sur nos têtes, les hommes quels qu'ils soient, ne parviendront à tout lire et, parfois, s'abonneront à n'importe quel même si on nous sert charitablement l'organe sans qu'on nous réclame, par anticipation, le montant de la souscription.

Mais cette édition française du "Lipanan", à laquelle vous collaborez avec tant d'ardeur, fait, de moins pour moi, exception: je lis chaque fois que j'en ai l'occasion avec un réel intérêt, et croyez-moi que je suis très heureux de constater qu'après des tâtonnements et des lacunes inévitables des premiers temps, cette édition se fait remarquer par une importante amélioration. Ce qu'on doit simplement le plus craindre, c'est que

Par exemple sur la trajectoire du fleuve à l'ancienne poste, on fait circuler quelques trains qui partent du fleuve et en arrivant à la place des canons prendraient la direction du phare, et feraient également le trajet en sens inverse.

Dans toute combinaison il faut chercher à sauvegarder les intérêts des deux parties; comme on peut se rendre compte, l'amélioration, demandée à la Cie ne lui coûtera rien et fera le bonheur des particuliers.

Nous attirons l'attention du Gouvernement vigilant qui est en pourparlers avec la Cie pour insister sur la création des lignes mixtes qui existent dans toutes les villes d'Europe.

A défaut de lignes mixtes, on peut créer des billets mixtes, donnant droit aux voyageurs à changer de train avec le même billet, comme ça se fait partout.

Avec de la bonne volonté, on peut toujours donner satisfaction à ceux qui ont raison.

Nous espérons que la Cie ne refusera pas d'améliorer ses rapports avec ses clients en leur faisant plaisir que cela puisse nuire à ses intérêts.

TOUFIC EDDÉ

l'organe ne finisse (par risquer son caractère arménien) avec la collaboration quoiqu'il en soit des rédacteurs étrangers qui ne connaissent pas notre langue; les ressources d'un organe tel que celui-ci d'un autre côté, ne seront jamais assez fortes pour pouvoir s'attacher des collaborateurs arméniens payés. Les arméniens, en général, ne s'occupent malheureusement que de leurs journaux en langue arménienne, et des organes de partis, qui leur ont causé jusqu'ici, Dieu merci, grâce à des querelles byzantines et nébrolitiques, assez de débâcles éditoriales et de violentes haines.

Cela fait que d'importantes colonies réunies, telles la Syrie, l'Égypte et la Palestine, n'ont pas un seul organe en langue étrangère, un truchement par lequel on puisse défendre nos intérêts et nos droits, dans des pays où le sentiment, naissant de l'osirisme se fait sentir de plus en plus violemment, où nos qualités de peuple intelligent, laborieux et industrieux sont consciemment méconnues. La faute, à-dessus en est un peu, ce me semble, à nous. On nous considère comme des nêtiques; on se rapproche aux Arméniens leur manière de vivre, tout à fait à l'écart, derrière des cloisons étanches, comme ils étaient, dans leur pays natal, avec leurs mœurs particulières à eux, leurs tendances politiques et sociales, avec leurs cercles et sur tout leur langue parfaitement ignorée par les étrangers, à tel point qu'il y a quelques années, lors des incidents du patriarcat orthodoxe d'Alexandrie, le très charmant correspondant d'un important organe, l'Anatolien, la comparait à celle hiéroglyphique découverte par Champollion.

N'est-ce donc pas, cher ami, une grande imprévoyance de notre part, une folie même, que d'ignorer ainsi l'immense opportunité des armes de SELF-DEFENCE et de propagande, dans des pays où il est vrai nous ne sommes que de simples citoyens; ayant, tout de même, nos intérêts et nos droits, en même temps que nous sommes exposés à tous les caprices, les haines et les animosités, suscitées contre nous, par l'après de la lutte pour la vie et la concurrence devenue inévitable.

On comprend alors la grande importance du rôle qui est, d'ores et déjà, assigné à cet organe le "Lipanan". Mais, comme dans des conditions telles que je viens d'énumérer, il n'est nullement possible de faire face aux frais, même dans les limites les plus restreintes, ne peut-on pas demander qu'une institution telle que l'UNION GÉNÉRALE DES ARMÉNIENS, pour un objet si important

EN MARGE DU JOUR

LES ARMÉNIENS DANS LES PAYS DU LEVANT

Après mon entretien si long et si instructif avec Mr Damadian, j'ai voulu prendre l'avis d'un autre arménien, appartenant à un parti différent, et ayant par conséquent une opinion différente de celle qu'avait bien voulu m'exprimer mon premier interlocuteur. J'ai donc interviewé le Dr. Tchavouchian, qui, me dit-il, n'a pas les mêmes vues que Mr Damadian.

Qui est le Dr Tchavouchian? C'est un habile médecin. Après avoir fait ses études en France, il y a exercé sa profession. Il vient s'installer, comme bon homme de ses compatriotes à Beyrouth, où il s'est fait rapidement une nombreuse clientèle.

Pour causer dans une atmosphère de tranquillité, j'ai choisi une heure où le Dr ne serait pas pris par ses occupations.

En blouse, il me reçoit dans sa grande salle d'attente; malgré l'heure choisie, le Dr est encore occupé, et au cours de notre entretien, il est plusieurs fois sollicité par ses malades.

C'est avec beaucoup d'humour que le Dr répond à mes questions: car n'oublions pas qu'il est originaire de Constantinople, ville dont les habitants sont renommés pour leurs bons mots.

Les traits d'esprit abondent pendant l'interview.

Que pensez-vous d'octobre de l'assassinat?

Ce que j'en pense? C'est simplement affreux! affreux de voir des arméniens s'entre-tuer.

Le docteur est affligé. Depuis quatre ans, (me dit-il) c'est hier le quatrième meurtre, et si l'on continue à cette cadence, quelle catastrophe pour la nation.

Parmi les arméniens, il y a plusieurs partis, auquel appartenez-vous, docteur?

Il répond simplement qu'il se consacre entièrement à sa profession, et qu'il ne fait pas de politique, car, dit-il, si un médecin tout en exerçant son métier s'occupait de politique il échouerait sur toute la ligne.

Parmi les médecins il serait considéré comme politicien, et parmi les politiciens, comme médecin. Nous parlons de Mr Clémenceau, qui avait fait sa médecine, mais qui ne l'avait jamais exercée, et cependant, ajouta-t-il, fut un grand homme politique de son temps.

(suite à la 2ème page)

(suite à la 3ème page)

LES ARMÉNIENS DANS LES PAYS DU LEVANT

Je ne veux pas dire que je suis neutre, non, rectifie-t-il, je suis indépendant, c'est à dire j'ai des opinions.

—Que pensez-vous des partis et de leurs querelles?

—Encore une chose qui n'a pas de sens hors de chez soi. Je ne vois pas d'inconvénients que des partis défendent leurs idées, mais pour ce faire il faudrait qu'ils rentrent chez eux, et qu'ils acceptent les conséquences des guerres civiles et des révolutions, c'est à dire qu'ils puissent par leurs propres moyens défendre des frontières contre un envahisseur éventuel.

Mais venir commettre des assassinats, faire des émeutes, des guerres civiles, sur le territoire d'un pays protégé, par les propres moyens de ce pays, c'est tout simplement ridicule.

Prenons en exemple la France. Tous les français ne pensent pas de la même façon, ils ont leurs socialistes, leurs communistes, leurs royalistes; mais ils règlent leurs querelles de partis dans leur propre pays. Hors de France, il ne s'occupent que de l'intérêt général de leur pays; ils sont français d'abord.

Nous devons régler notre conduite sur celle de cette noble nation, et ne pas nous occuper de politique de partis en dehors de notre pays. Hors de France, nous devons être arméniens tout court sans exprimer bruyamment notre opinion et notre tendance politique.

Pour conclure le Dr Tchavouchian espère que le gouvernement ne pourrait tolérer plus longtemps de pareils forfaits.

Si le ou les criminels n'étaient pas sévèrement châtiés, le crime serait désormais une prime contre la Justice.

Avec son amabilité coutumière le docteur m'accompagne jusqu'à la porte, où en me prenant la main une dernière fois: vous serez toujours le bien venu, me dit-il.

Au fond le Docteur Tchavouchian m'a tenu à peu près le même langage que Mr Damadian, langage de bon sens et de logique.

J. A.

(à suivre)

L'ARRESTATION DE L'ASSASSIN DE L'AVOCAT ARMÉNIEN

La nouvelle nous est parvenue d'Alexandrette que les gendarmes ont réussi, après de grands efforts, à mettre la main au collet du malfaiteur turc Ahmad Houmadly, qui dans les premiers jours de ce mois a lâchement tué à coups de fusil Maître Emile Hali, un jeune avocat arménien qui plaçait une affaire contre lui.

L'assassin est un jeune homme de 22 ans à peine; mais malgré son jeune âge, il est l'auteur à ce jour de six meurtres. Il se réfugiait dans les montagnes d'Alexandrette, on il se renfermait comme dans une citadelle, défiant les forces de la police.

Il n'a été pris à la fin que par ruse, et en succombant au nombre.

Nos félicitations à la police d'Alexandrette qui s'est montrée à la hauteur de sa tâche, et qui a débarrassé le territoire d'un aussi dangereux malfaiteur.

L'assassin recevra sans doute le châtiment exemplaire qu'il mérite; mais tout cela ne rendra pas la vie au brave avocat arménien, qui a succombé, victime de son devoir professionnel, pour avoir refusé de trahir les intérêts de ses clients, et pour avoir été un honnête homme.

UNE HEUREUSE INITIATIVE

Les journaux ont annoncé dernièrement la création d'une firme cinématographique, pour la production de films parlants à Beyrouth.

Notre informateur s'est adressé à Mrs Attan et Haddad, à qui revient l'honneur de ce projet national, qui ont bien voulu lui donner des renseignements à ce sujet.

Avant toute chose, déclarent les directeurs propriétaires du Cinéma Empire, nous voulons éviter la main mise des producteurs d'Europe sur notre firme.

La firme Egyptienne a fait à ses frais des expériences coûteuses dont nos comptes en faire notre profit.

En faisant tourner ses films, moitié en France, moitié en Egypte, elle s'est laissée entraîner dans des dépenses onéreuses, qui lui ont occasionné des pertes sensibles.

«Qui va piano va sano», dit le proverbe italien, nous voulons procéder petit à petit, en nous entourant de toutes les précautions; car une affaire n'est bonne et durable, qui si elle procure des bénéfices; et pour cela il ne faut rien livrer au hasard, autrement c'est la débacle, entraînant à la ruine tous ceux qui espéraient vivre de cette entreprise.

Voilà qui est bien parler, et Mr Attan d'exposer son programme, qui est d'une logique remarquable.

La maison Attan et Haddad compte dans son consortium vingt deux cinémas, dans différents pays d'Orient, dans lesquels celle fera passer les films de sa nouvelle firme.

Donc en prélevant le prix de la location de ses films dans chacun de ces 22 cinémas, elle pourra récupérer d'une façon certaine les frais de ses productions.

Il suffit pour cela de calculer d'une façon certaine le prix de revient du mètre de pellicule de films à tourner, ce qui est un jeu d'enfants pour un homme de métier.

Admettons un moment que le prix de la passation dans 22 cinémas d'un film produit est de 15 francs par mètre; donc la location d'un film de 2000 mètres rapportera 30000 francs à la firme productrice.

Il faudra que les dépenses totales pour la production de ce film ne dépassent pas les 30000 francs; dans ce cas les recettes minimales couvriront les frais de la production, avec l'espoir que les droits de reproduction de ce film pourront être vendus en France et ailleurs, ce qui représentera les bénéfices à réaliser.

En marchant sur cette base solide il n'y aura jamais de pertes évidentes.

Pour commencer les films ne seront pas très riches, car avec 30000 francs on ne peut aller loin.

Mais comme au début les artistes ne seront pas payés mais intéressés aux bénéfices, comme d'autre part il n'y aura pas de frais de studio, puisque en Orient la lumière est puissante et pourra peut être permettre le travail dans des maisons privées dont un côté est vitré, il y aura possibilité de produire des films à un prix réduit.

C'est ce que compte faire la maison Attan et Haddad, de concert pour commencer avec le comique bien connu Amin Atallah.

Le premier film à tourner aura pour sujet une opérette franco arabe dans le genre Kich Kich.

Tout cela est fort beau; mais la question principale est la prise de vue, compliquée de l'enregistrement des sons, mais un opérateur de métier est au service de la firme, qui part pour se perfectionner en

UNE AFFAIRE PEU BANALE EN EGYPTÉ

Voici les détails intéressants d'une curieuse affaire soumise à la Cour criminelle du Caire.

Le dénommé Mohamad Ibrahim Aly, âgé de 35 ans, était inculpé d'avoir le 27 Mai 1933, au quartier de Chonbrah tenté de tuer son épouse Om Hana Hawache, d'un coup de couteau dans le dos; mais que des circonstances indépendantes de sa volonté avaient sauvé sa victime, qu'on avait secourue à temps.

L'inculpé à l'audience interrogée nia être l'auteur de la tentative à lui imputée; sa femme invitée à donner son témoignage fit les déclarations suivantes:

Un désaccord eut lieu entre mon mari et moi au sujet du mariage de ma fille, j'intentai une action en divorce à son encontre, qui fut prononcée à mon avantage par le Tribunal Charhi;

Le jour de l'attentat j'allais prendre une copie du dit jugement pour le faire exécuter. Lorsqu'en sortant du Tribunal j'ai remarqué mon mari qui me suivait à distance.

Pendant que je traversais le pont de Chonbrah, il est arrivé par derrière et m'a frappé de deux coups de couteau, l'un dans le dos et l'autre dans la cuisse.

Par hasard passait une de mes amies, elle s'est précipitée sur mon mari, qui jeta le poignard, et fut saisi par les passants et remis à la police.

Après avoir donné ce témoignage, elle demanda la pitié pour son mari en ces termes:

Je me désiste de ma plainte et embrasse vos souliers, pardonnez lui à cause de ma fille.

Le Président: Nous verrons, nous verrons; en tout cas il avait l'intention de vous tuer?

elle—Il n'a pas pu supporter cela.

Je suis sa femme, et il est mon mari;

C'est le diable qui l'a conseillé... le Président: Il vous a causé avant de vous frapper?

—elle: non c'est à l'improviste... maudits soient ceux qui nous ont jeté un sort...

le—Président—enfin c'était pour vous tuer?...

elle—Sidi, puisqu'il est mon mari, même s'il m'avait tué, je lui pardonne;

J'ai vu un démon qui le poussait pour me faire plaisir ne le condamnez pas.

le—Président: c'est l'affaire du Ministère Public—ce que nous voulons savoir, c'est, s'il voulait vous tuer? elle—jamais de la vie.

Après avoir entendu les autres témoins la requisière et la plaidoirie du défenseur, le Tribunal se retire pour délibérer.

Bénéficiant d'une indulgence inaccoutumée, l'inculpé ne fut condamné qu'à six mois de prison.

Après le prononcé de l'arrêt, le Président dit à l'inculpé:

« La Cour a été très clémentement avec vous pour faire plaisir à votre femme; si jamais vous recommencez vous aurez le châtiment le plus sévère. »

Europe dans ces deux branches, et acheter les appareils nécessaires.

Attendons les essais que fera à son retour l'opérateur en question tant au point de vue photographique qu'au point de vue enregistrement des sons.

C'est également l'avis éclairé de Mr Attan, qui ne veut faire aucun pas en avant, avant d'être rassuré sur ce deux points essentiels qui sont à la base de toute bonne production,

T. E.

MON SAC

VANTÉ DES VANITÉS

L'ex Khédive Abbas Hilmi est un nouveau juif errant; depuis qu'il n'est plus sur le trône d'Egypte, il cherche de par la terre un autre fauteuil doré aussi confortable.

Il a tout pour être heureux, il est immensément riche, il se promène de capitale en capitale, les petites femmes lui courent après, partout il est reçu comme un prince.

Mais il lui manque, ce dont il a envie un royaume, n'importe lequel, celui de l'Irak, du Liban, de la Syrie, du Djebel Druze. Pour peu il se contenterait d'être roi sur le désert sur ses tribus nomades.

Ce que c'est que de descendre de la cuisse de Jupiter, ou tout au moins d'une cuisse royale.

L'Angleterre le berne, la France lui sourit, la Turquie s'en lave les mains.

Et les peuples sur qui l'exkhédive veut régner, qu'est ce qu'ils en pensent?

Mais personne ne leur demande leur avis; de quoi se mêlent-ils puisqu'ils sont faits pour être gouvernés que ce soit par l'un ou par l'autre.

Dalleurs qui oserait relever la tête, et se permettrait de s'opposer aux désirs légitimes ou non d'un roi.

Enfin l'Ex-Khédive, qui n'est plus très jeune, au cas où les royaumes seraient introuvables pour lui sur cette terre, pour se consoler, devrait penser à l'autre monde, et méditer sur ces mots, marqués au coin de la sagesse:

« Vanité des Vanités, et tout n'est que vanité. »

T. E.

NOTRE COMMERCE

AVEC L'ALLEMAGNE

L'Allemagne, comme on le sait, s'est retirée de la Société des Nations et du congrès pour la délimitation des armements.

Quelles seront les conséquences de ces événements pour les relations commerciales des pays sous mandat avec cette Nation?

Que les commerçants se tranquilisent car pour le moment aucun changement ne pourra avoir lieu dans le statu quo.

Jusqu'au jour où l'Allemagne est rentrée à la Société des Nations ses marchandises étaient soumises aux tarifs de Douanes les plus élevés, et à partir du jour de son adhésion aux droits de douanes simples, appliqués à tout le monde.

Il n'y a pas de danger pour le moment que le Haut-Commissariat décrète un arrêté, relevant les droits des douanes sur les marchandises provenant d'Allemagne.

En effet suivant les conventions, on ne peut appliquer les droits de douanes les plus élevés sur les marchandises d'une nation qui s'est retirée de la Société des Nations, avant l'écoulement de deux ans à partir de cette date.

Quant au mouvement commercial entre nous et l'Allemagne, on peut constater son importance par les statistiques suivantes:

Nos importations d'Allemagne ont été.

En 1931—de 11 948 tonnes,

d'une valeur de 62061000 francs.

Et en 1932—de 21361 tonnes,

d'une valeur de 46 17000 francs.

Nos exportations pour l'Allemagne ont été.

En 1931—de 11744 tonnes,

d'une valeur de 9224000 francs,

Et en 1932—de 1754 tonnes,

d'une valeur de 5198000 francs.

LE PROCÈS DES HERITIERS DU SULTAN

En 1929 les héritiers du Sultan Abdul Hamid intentèrent une action aux gouvernements des pays sous mandat, par devant le Tribunal Mixte de Constantinople, en revendication de leurs immeubles se trouvant dans ces pays.

Le Tribunal après plusieurs audiences, auxquelles assistèrent les avocats du Liban et de la Syrie, a rendu son jugement fin 1931 ne déclarant incompetent et déclarant les héritiers du Sultan comme déchu de leurs droits civiques en Turquie.

Après deux ans passés les héritiers du sultan ont fait appel de ce jugement, et la Cour d'appel, paraît-il, a fixé la date du 26 courant pour examiner cette affaire.

Les héritiers de l'ex sultan courent après un lièvre insaisissable.

L'AFFAIRE DES SERVICES FONCIERS ET DE TRAVAUX PUBLICS A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Les pays sous mandat sont sous le contrôle de la Société des Nations, à qui le pays mandataire doit donner des explications au sujet de sa gestion.

Voici me partie de la discussion enire le Dr Roubl et Monsieur Robert de Cais.

Dr R.—à la page neuf du compte rendu, il est mentionné, que des mesures ont été prises pour réprimer les abus de confiance et de fonctions dans les services du gouvernement Libanais, que des informations judiciaires ont été ouvertes à ce sujet, suivies d'arrestations provisoires.

Est ce que Mr le représentant de la France peut nous donner des détails sur les résultats de ces poursuites? Mr R. de C.—

La plupart de ces poursuites se sont terminées par des non lieu; le gouvernement provisoire libanais a réussi à réaliser des économies, plutôt qu'à réprimer des détournements possibles; car il est difficile en cas d'abus de fonctions, de découvrir des preuves pour permettre aux tribunaux de servir contre leurs auteurs.

La commission se contenta de ces explications, et jeta un voile sur les affaires des Services fonciers et des travaux publics, comme le gouvernement libanais l'a fait également.

C'est peut-être à la suite de cette discussion à la Société des Nations, et des explications données, que l'amnistie a été accordée par arrêté du gouvernement provisoire libanais, que Dieu prolonge ses jours, comme on dit en arabe.

A NOS LECTEURS

L'administrateur du Journal «LIPANAN» n'ayant plus de relations avec M. Longin (Khalil Alaouze, nos aimables lecteurs et lectrices sont priés de considérer comme nulle et non avenue toute démarche faite par ce monsieur au nom de notre journal.

Le Journal «LIPANAN» sous la direction de son actif et énergique Rédacteur en Chef M. André Reynamier se consacrera comme par le passé à la défense des intérêts de tous les libanais et poursuivra son œuvre utilitaire,

«Le Lipanan»

CHRONIQUE EGYPTIENNE

(suite de la premier pages)

comme le vénéré Garabet Melkonian, ou bien le parfait gentleman qu'est M. Jacques Matossian lui-même, se charge de ses frais les plus essentiels, par une subvention annuelle, afin de garantir sa viabilité et son développement tant désiré.

Cet organe, comme on vient de voir, répond à un réel besoin. L'aider à vivre et progresser équivaut à un acte agréable à Dieu et aux hommes. L'Académie Française, elle-même, si elle savait quelle grande influence aura ce modeste organe pour l'expansion de la langue d'Anatole France dans notre Proche Orient, on peut être certain qu'elle n'hésiterait pas à lui décerner un de ses PRIX D'HONNEUR.

Or, pour prouver à quel degré cet organe se rendra utile à nationaux, on peut signaler, entre autres, la chronique, étincelante et passionnante, que vous avez écrite dernièrement sur la vie et l'œuvre du très regretté Mgr. Couzian. Quel triomphe vraiment pour vous! quelle sensation, à la fois agréable et bienfaisante, qu'elle a faite sur tous ceux qui ont eu l'occasion de la lire! Que dites-vous? Nombre de Catholiques arméniens de langue arabe, et qui faisaient preuve d'une indifférence excusable quant aux

manifestations de la vie propre aux Arméniens authentiques, ont tenu à la lire et, pour la première fois, un souffle étrange a parcouru leurs veines assoupies par l'indifférence d'un long passé. Que voulaient leur dire l'impertinent auteur de la même chronique? pourquoi est-ce qu'ils ne sent pas des Arméniens au même titre que ceux considérés de pur sang arménien?..

C'est là, mon cher ami, un premier résultat pour lequel l'organe auquel vous vous intéressez tant, doit s'estimer fort heureux. Précisément cet effet, impulsif qu'il soit peut-être pour cette fois, la sensation qu'elle a produite, fugace qu'elle paraisse à première vue, n'est pas à dédaigner: on doit simplement s'efforcer à l'entretenir, à la raviver par des facteurs autres que ceux de la grâce des sacrements. Nous ne sommes plus au siècle de l'obscurantisme moyenâgeux où la piété et le sermon d'un simpliste curé de campagne suffisaient pour (faire) soulever les montagnes et faire bondir les hommes: il nous faut aussi, pour la vie pratique, des lumières autres que celle, trop éblouissante et même avenglante: pour nous des régions célestes.

UN VOL D'UN GENRE SPECIAL

Profitant des vacances judiciaires, Maître Fabia est parti depuis deux mois en voyage en France, et n'est pas encore rentré à ce jour. Maître Chaghouri son collaborateur étant indisposé, le bureau resta à la garde d'une jeune dactylo française.

Il y a quelques jours, en arrivant le matin au bureau, elle ouvrit la porte comme d'ordinaire, sans rien remarquer d'insolite.

Mais en pénétrant dans le bureau particulier de Mre Fabia, elle voit avec stupéfaction les tiroirs ouverts et les pièces des dossiers étalées à terre.

Des voleurs, à l'aide d'un scie fine, avaient ouvert les tiroirs et emporté leur contenu.

Il apparaît à première vue que ce n'est, pas l'argent qui était l'objet du vol, mais des pièces de procès en cours: car ces tiroirs ne renfermaient ni argent ni traites.

La police avisée aussitôt est à la recherche de ces malfaiteurs d'un ordre spécial, qui méritent un châtiment exemplaire.

DROITS DES PAUVRES

La Municipalité de Beyrouth, vue la crise actuelle, avait décidé de créer un impôt nouveau, pour pouvoir distribuer de la farine aux pauvres, sans distinction de races ni de religion.

La décision du Conseil Municipal avait été soumise au gouvernement qui l'a approuvée et décrété un décret qu'il a renvoyé à son tour au Haut Commissariat pour obtenir approbation.

Nous venons d'apprendre que le Haut Commissariat a approuvé ce décret, et l'a retourné au Gouvernement, qui l'a communiqué à la Municipalité pour le mettre à exécution.

En Europe et particulièrement en France, ce sont les Theatres, les cinémas et lieux de plaisir à qui on fait payer les droits des pauvres; ici ce sont les commerçants en farine et autres céréales à qui incombe cette tâche, par l'impôt pourvu que des misères sont soulagées par ce moyen.

Nos félicitations à la Municipalité au Gouvernement et au Haut Commissariat, au nom des pauvres de toute catégorie.

LE DOUANES A ALEP

Le service des Douanes a pris dernièrement que de grandes quantités de bijoux, d'or de brillants, et de perles avaient été introduites dans cette ville, en contrebande, sans payer les droits de douanes.

Sur ce les douaniers font irruption à l'improviste dans les magasins et boutiques des joailliers Alepins, saisissant les bijoux et tout ce qui s'y trouvait y compris les livres de commerce, pour procéder à une enquête.

Interrogés sur les motifs de cette procédure illégale et inusitée, ils répondent qu'ils voulaient examiner si les objets saisis avaient ou non été introduites dans la ville régulièrement.

En définitive il n'apparaît pas que les marchandises saisies avaient passé en contre bande; mais les douaniers refusèrent de lever la saisie et exigèrent des joailliers des preuves que leurs bijoux n'avaient pas été introduits en contrebande.

Et à la question que leur posèrent les joailliers: Quelle preuve voulez-vous les douaniers répondirent:

Etablissez nous la provenance de chaque bijou, se trouvant dans vos magasins, avec la date et la manière dont nous en êtes devenus propriétaires, autrement la saisie ne sera pas levée.

Mais comment veut-on que ces pauvres diables apportent de telles preuves.

Tout le monde sait qu'un bracelet en or par exemple et ait autre bijou, dont l'or a été fondu, et a passé de la main de Pierre à celle de Paul, qui se trouvant dans le besoin l'a revendu à un joaillier. Comment ce dernier pourra-t-il établir on même savoir si l'or de ce bracelet a payé on un les droits de douanes à son entrée à Alep.

Et puis en définitif c'est aux douaniers à établir la fraude et non aux particuliers à prouver qu'il n'y a pas fraude.

L'imprimerie LIPANAN demande des ouvrières pour fabrication de boîtes en carton.

ESQUISSES LIBANAISES

UN PALAIS DES MILLE EL UNE NUITS

Ce fut toute une expédition et un splendide voyage que la visite du palais de Beit-Eddine. Il fallut suivre la route en lacets qui montait, qui montait toujours, découvrant, après une montagne, encore une autre montagne.

Ce dut être la fantaisie d'un homme puissant et d'un homme de goût, d'aller si loin et si haut placer sa tente... Sa tente!... C'est un merveilleux palais que nous découvrîmes enfin bâti sur un pic. Construit en dix ans, ce palais fut achevé en 1803, pour l'émir Béchir. Qui était cet émir? Sans nul doute un grand homme aimant le faste, une manière de seigneur féodal...

Il faut tout d'abord traverser une vaste cour, où avaient lieu les réceptions officielles, et l'on passe près de la «marche qui fait tomber»; cette grosse et vieille pierre est l'objet d'une des innombrables légendes attachées à ces lieux: un personnage puissant avait donné un bétail à l'émir; l'animal n'était guère civilisé et se précipitait volontiers vers les visiteurs avec une fougue excessive. Mais l'émir aimait son bétail. Or, il arriva qu'un homme important, venu pour une visite fort solennelle, fut effrayé de l'approche de l'expansif animal, et perdant l'équilibre, fit une chute malencontreuse. L'émir rit, et le peuple aussi, de la mésaventure d'un homme grave dont le prestige fut atteint, et la pierre prit ainsi place dans l'histoire.

Dans la cour, on aperçoit un tilleul: seul représentant, paraît-il de la race des tilleuls sur la terre libanaise. Il fut importé et planté là par un original, sans doute, et il s'élève, fier et solitaire, plus fier et solitaire que le cèdre du Liban du jardin des plantes, alors que ses frères, rongés l'un près de l'autre, n'ont d'autre mission que d'ombrager les routes poussiéreuses de nos villages.

Nous passons le porche. A gauche est la salle d'attente. On montre, dans cette salle, le divan sur lequel Lamartine s'assit, avant son entretien avec l'illustre Emir.

Et l'on imagine l'aristocratique poète, las d'un pénible voyage à dos de mulet, et enchanté par des sites magnifiques, se préparant à converser avec le maître de ces lieux. On se les représente, au milieu d'un décor plein de solennité tous deux grands seigneurs, l'Emir cernant sa considérable barbe blanche, le poète souriant avec nonchalance. Dommage que ses souvenirs soient très vagues, à ce vieux Libanais que nous rencontrâmes, courbé sur son bâton, et qui avait connu Lamartine. Il n'était alors qu'un bambin, et devait considérer avec curiosité le Français venu jusqu'à son village. Mais nous ne vîmes qu'un vieillard, ayant passé l'âge de la curiosité, et même de l'étonnement, car nos questions et nos kodaks braqués sur lui ne parurent guère l'émouvoir. A cent sept ans, on doit avoir vu tant de choses!.. Il se rappela quand même,—oh! il y avait bien longtemps,—un «voyageur Franc», en l'honneur duquel l'Emir avait organisé de magnifiques fêtes.

Et nous continuâmes d'errer dans le palais aux arcades finement sculptées, aux murs ornés de mille arabesques.

Tout un bâtiment était réservé aux bains qui s'accomplissaient suivant des rites précis et compliqués. On passait d'une salle à

l'autre, d'un massage à une ablution; c'était au milieu d'un luxe somptueux, d'une abondance de serviteurs stylés, dans un décor artistique, un délassement et une longue partie de plaisir, que ne connaissent plus nos temps modernes.

Du jardin, la vue s'étendait sur les montagnes fertiles et labourées en étages: comme les marches d'un escalier qu'un géant gravirait pour atteindre les cimes; beaucoup d'oliviers et de mûriers. On nous expliqua que la culture du ver à soie était une grande richesse de la région: ressource compromise, hélas! par la fabrication intensive de la soie artificielle. Le seringue montrait ses touffes de fleurs blanches et parfumées.

Nous suivîmes une allée ravissante et ombragée, au bout de laquelle nous découvrîmes une petite construction: c'était le tombeau de la femme de l'Emir: simple

avec son dôme et ses colonnades, il donnait envie de reposer là, dans ce lieu de silence... demeure digne d'un femme entourée d'honneurs, d'hommages et de richesses.

L'Emir, certes, était un grand seigneur, puisque le sultan lui donna, paraît-il, quatre femmes, qu'il maria à ses fils.

Il fut donc un temps où l'on donnait une princesse comme on offre un bijou... Les femmes et les hommes n'en étaient pas plus malheureux.

Pourrait-on du reste être malheureux dans ce beau palais, dans ce beau jardin, au milieu d'une nature de splendeur et de paix...?

En partant vers le tumulte de nos villes, nous imaginions, comme en un mirage, cette vie d'autrefois. Autrefois?... Un siècle, qu'est-ce en somme?...

«Nouvelle tirée du Journal de Caire»

OU ALLER CETTE SEMAINE

EMPIRE

ALPHONSE

GRAND THEATRE

ROYAL

OLYMPIA

CRISTAL

LES AVENTURES DU ROI PAUSOLE

La Pouponnière

L'île du Dr Moreau

Les Folies de l'Escadrille

Délicieuse

La Folle Nuit

HYGIÈNE & PROPRETE

NOUVEAU

SALON DE COIFFURE

Pour Hommes

OLYMPIA

3, QUAI DU BARADA 3,

—A COTÉ DU CASINO OLYMPIA —

Abonnements mensuel à tarif réduit

Visitez le une fois, vous en serez un client fidèle!

L'ETOILE DU FOYER

Société Anonyme au capital de 3.000.000 Frs. pouvant être port à 30.000.000 Frs. par simple décision du Conseil d'Administration

Siège Social: 137, Boulevard de Sébastopol à Paris

Agence Générale des Etats du Levant:

Immeuble Savoy Hotel - Place des Canons

Beyrouth, B. P. 821—Tél. 4 05

Correspondants à: Damas—Alep—Lattaquié

Tripoli—Homs—Alexandrette—Antioche

SECTION FINANCIERE

Ses contrats de dépôt (différentes dispositions) permettant le placement d'économies les plus modestes avec le maximum de sécurité et d'intérêts.

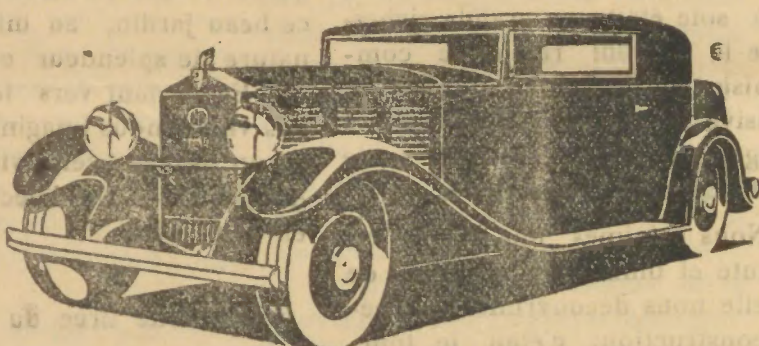
5 12% d'intérêt fixe plus une participation aux bénéfices favorisant l'épargne, la Prévoyance, et surtout la Dotation des enfants.

Ses ouvertures de crédit pour construction amortissables en 10, 15 ou 20 ans (avec faculté de libération anticipée).

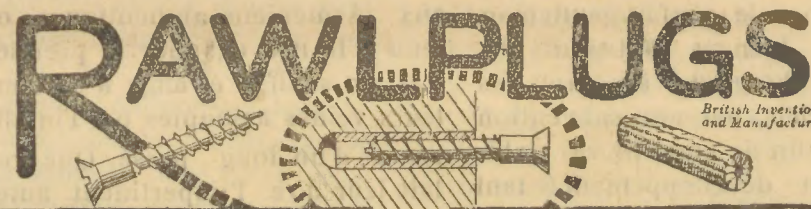
Permettent à ceux qui le desiront de devenir propriétaire de la maison de leur choix, moyennant des annuités à peu près égales à un loyer ordinaire.

L'Etoile du Foyer compte actuellement plus de 85.000 sociétaires, Le montant des dépôts souscrits dépasse UN MILLIARD de Francs.

Ses Services Techniques ont réalisé à ce jour pour 186 millions de prêts gagés sur des immeubles, donnant des garanties de tout 1er. ordre.

AGOP MADJARIAN**MARCHAND TAILLEUR CIVIL & MILITAIRE****SOUK EL KHODJA****DAMAS****NAZARETH**
GHODALAZIAN
PATISSERIE
FRANCAISE
RAYAK LIBAN
PHOTO
NALTCHAJIAN
PRODUITS & FILMS
PHOTOGRAPHIQUE
DAMAS Rue Sandjakdar**à l'entrée de la citadelle****LA MATHIS****VOITURE DU PROGRÈS****Concessionnaires exclusifs: Atelier JOUDRIER et Cie Rue de l'ARMÉE**

N'abîmez plus vos murs
 Pour toute fixation, employez la mèche
 et les chevilles RAWL



Avec une mèche à percer Rawl, une cheville et une vis à bois.
 Vous pouvez fixer facilement proprement et très solidement
 tous objets dans les matériaux les plus durs tels que:

MARBRE, PIERRE, BÉTON ARMÉ ETC**Le agents généraux****MAISON J. TABET & CIE.****B. P. 346 - RUE MAARAD - TÉL. 3-16**

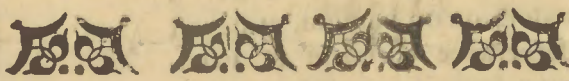
sont à votre disposition à tout moment pour la
 démonstration gratuite de ce système de fixation

Une visite s'impose
COMPAGNIE
AIR-ORIENT
ADMINISTRATION CENTRALE**2, RUE MARBEUF - PARIS****BEYROUTH** Rue Foch-Télép. 4-13**DAMAS** Rue Sahié-Télép. 12-20**ALEP - LATAQUIE** Cie. Wagon Lits

Cie. Auto Routière

POSTE AERIENNE**FRANCE-SYRIE-INDOCHINE****Passagers-Lettres-Colis****VISITEZ**
LA FONDERIE
NATIONALE
La meilleure
de la Syrie
et du Liban
Propriétaires**A. SABBAGH****&****P. NADJARIAN****nQuartier St. Marou****BEYROUTH**
Amateurs de Radio,
SEUL
HONYPHON
604
DE QUALITÉ SUPRÊME VOUS FERA**PASSER DES HEURES****DÉLICIEUSES****En Vente à Musica, rue des Postes****CHEMIN DE FER DAMAS, HAMA & PROLONGEMENTS****TOURISTES ET COMMERÇANTS**
Pour vous rendre à TRIPOLI, HOMS, HAMA, ALEP,
LATAQUIE, TARTOUS
Utilisez les billets combinés D.H.P.—COMPAGNIE AUTO-ROU-
TIÈRE DU LEVANT
1. Billets Combinés Simples—Validité: 3 jours**Valables pour l'itinéraire ci-après:**
SENS BEYROUTH-ALEP
 Beyrouth-Tripoli-automobile et Tripoli-Alep-chemin de fer

SENS ALEP-BEYROUTH
 Alep-Tripoli-chemin de fer et Tripoli-Beyrouth-automobile.

Prix: 1ère classe, place avant, 300 P. L. S.; 2ème classe, place
avant 260,50 P. L. S.; 3ème classe, place arrière, 188 P. L. S.
2. Billets Circulaires—Validité: 7 jours. Valables au
choix du voyageur
a) entièrement par fer, à l'aller et au retour, par l'itinéraire
Beyrouth-Rayak-Homs-Alep ou vice-versa.
b) entièrement en automobile, à l'aller et au retour, par l'itiné-
raire Beyrouth-Tripoli-Lattaquié-Alep ou vice-versa.
c) à l'aller par fer, par l'itinéraire Beyrouth-Rayak-Homs-Alep et
au retour en automobile, par l'itinéraire Alep-Lattaquié-Tripoli-Beyrouth
ou vice-versa
d) à l'aller par fer (Beyrouth-Rayak-Homs-Alep), et au retour par
l'itinéraire combiné (Alep-Homs-Tripoli-Beyrouth), ou vice-versa.
e) à l'aller par automobile (Beyrouth-Tripoli-Lattaquié-Alep), et au
retour par l'itinéraire combiné (Alep-Homs-Tripoli-Beyrouth) ou
vice-versa.
f) entièrement à l'aller et au retour, par l'itinéraire combiné
Beyrouth-Tripoli-Alep, ou vice-versa.
Prix: 1ère classe, place avant, 596 P. L. S.; 2ème classe, place
avant, 569 P. L. S.; 3ème classe, place arrière, 431,05 P. L. S.
AVIS IMPORTANT: Les voyageurs porteurs de billets combinés
peuvent, dans les limites de validité des billets, s'arrêter dans les loca-
lités situées sur le parcours qu'ils effectuent.
Les billets sont en vente: aux agences de Beyrouth et d'Alep de la
Compagnie Auto-Routière; dans les gares D.H.P. de Beyrouth et
d'Alep; au Bureau de ville D. H. P. Souk-el-Djemil à Beyrouth qui
vous fourniront tous renseignements utiles.
La boisson**des****diplomates,****gens de distinction****et****de bon goût**
AMBASSADOR
Old Scotch Whisky
AGENTS GÉNÉRAUX: J. TABET et Co.**Rue Maarad, Beyrouth Télép. 3-16****Agents Dépositaires: DAMAS: KHOURI FRERES****Rue Rami****TRIPOLI: GEORGES, M. MARIA****Rue Izzedine****Avant de faire vos achats****visitez LA SALLE DANOISE****D'EXPOSITION ET DE VENTE—VOUS Y TROUVEREZ****DES PRODUITS DE 1^{er} CHOIX****KHAN FAKRY BEY—Tél-5-11**
CHEZ NIBOR
LE MEILLEUR
RESTAURANT D'ALEP
Sa Cuisine exclusivement Française?**Son Service irréprochable?****Ses Prix avantageux?****Son Bar—Américain?****Son Chef—Cuisinier réputé?****Son Chef—Pâtissier apprécié?****RENDEZ-VOUS DES GOURMETS****Rue de la Liberté—****Quartier Bustan Kul-Ab—AleP****DROGUERIE A. KSEIB****VENTE EN GROS ET EN DETAIL DES SPECIALITES PHARMACEUTIQUES****MAISON****HOVAGUIM DABANIAN****CHARCUTERIE ET PATISSERIE****RUE MANZAR DJEMIL HOMS**